

| C |

AU FIL DE L'EAU |

Votre guide de voyage

VOSGES

Crédit : Michel Denancé

CAUE
VOSGES

moselle
et madon
communauté de communes

54
Meurthe-et-Moselle
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

LE 20 JUIN 2023

LES AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'EAU DANS LES VOSGES

Séminaire pédagogique au lac de Bouzey, à la tourbière de l'étangs de la Comtesse, et aux woodies de Xertigny
proposé par CAUE de Meurthe-et-Moselle, CAUE des Vosges, et la
Communauté de Communes de Moselle et Madon (54).



Accueil matinal à la Ferme aquaponique de l'Abbaye

Informations pratiques :

Numéros de téléphone à utiliser en cas de besoin :

Régis Wojciechowski (CAUE 54) / 06.11.89.00.92

Sébastien Labruyère (CAUE 88) / 06.51.97.59.76

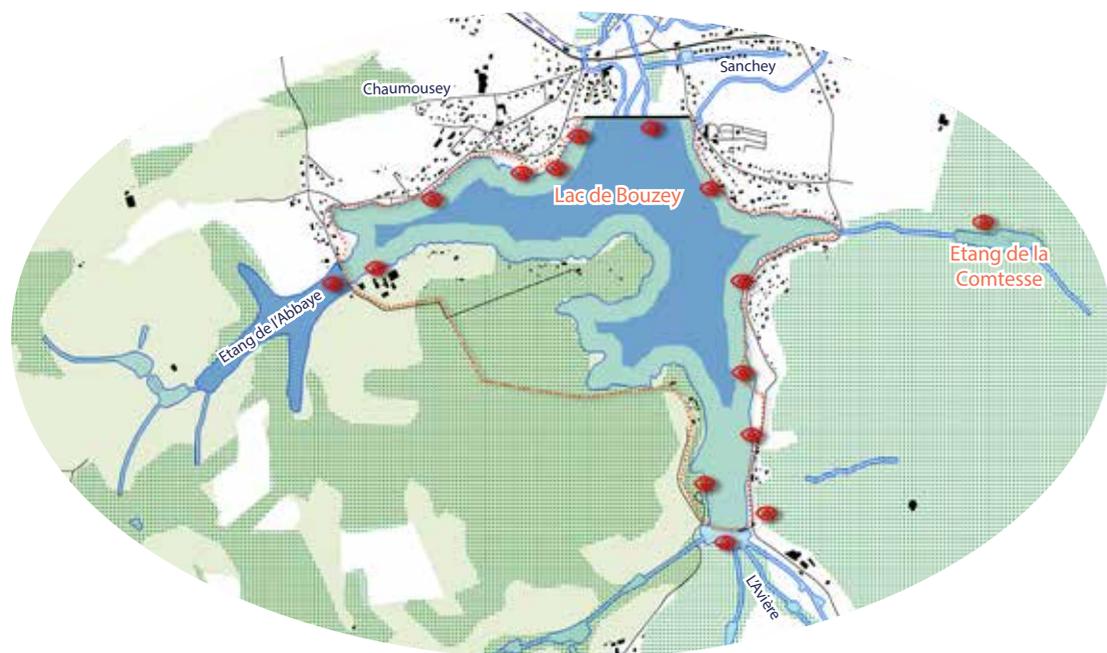
Adresse restaurant :

La Plage

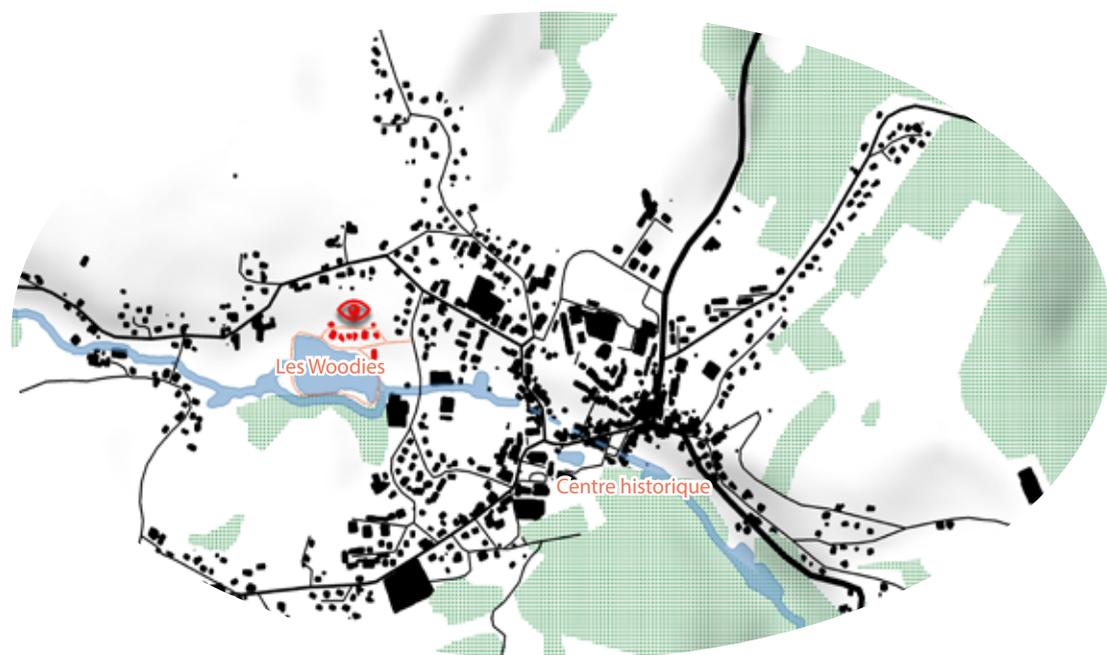
355, Chem. des Plages

88390 Chamousey





Lac de Bouzey et étangs de la Comtesse



Xertigny

7h20 : Rendez-vous à Ludres (parking UGC CinéCité, proche rond-point)

8h : Arrêt à Charmes (parking du cabaret 1001 étoiles)

8h45 : accueil café à la Ferme aquaponique de l'Abbaye

09h00/10h : Présentation du projet d'aménagement global de la retenue d'eau de Bouzey.

10h15/10h45 : Visite de la ferme aquaponique.

10h50/12h : Visite des aménagements le long de la rive ouest

Aire de camping car, circulations piétonnes, ponton Handi-pêche, poste de surveillance, maison du vélo, aire de jeux, retenue...

12h15 / 13h45 : Déjeuner

13h45 / 14h00 : transfert en bus sur la rive est

14h/15h00 : Visite des aménagements le long de la rive est

Circulations piétonnes, halte camping-car, zones de stationnement, ponton les pieds dans l'eau, extension urbaine, zone de pique-nique, poste de secours

15h00/16h00 : Visite de l'étang de la Comtesse

Tourbière, biodiversité, ponton, signalétique

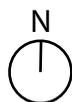
16h15 / 17h00: transfert vers Xertigny

17h30/18h30 : Visite des woodies de Xertigny

Hébergement touristique et ressource locale

19h20 : Arrêt Charmes

20h10 : Arrivée à Ludres





LE SITE DU RESEVOIR DE BOUZEY

Le réservoir de Bouzey est un vaste plan d'eau d'environ 125 hectares servant de réservoir au canal de l'Est qui lui est voisin un peu plus au nord, via la rigole d'alimentation de Bouzey1. Situé en périphérie immédiate d'Épinal, il supporte aujourd'hui de multiples activités de plein air. Placé au cœur du département des Vosges, il s'étend sur le territoire des communes de Sanchev, Chaumousey, Girancourt et Renauvoid. L'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871 supprima l'accès au Rhin et poussa la France à trouver une nouvelle liaison fluviale Nord-Sud dans l'Est du pays. Ce sera chose faite entre 1874 et 1887 avec le percement du canal de l'Est. Ce canal franchit la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Saône et de la Moselle, nécessitant un réservoir pour son alimentation et le fonctionnement des écluses. Un barrage fut établi sur la vallée de l'Avière, principalement sur les communes de Sanchev et Chaumousey. Le lieu dit voisin, Bouzey, donnera son appellation au réservoir. Dès sa mise en service, le barrage a subi deux accidents ; le second qui découlait du premier mal réparé, a eu des effets catastrophiques. Ainsi le 27 avril 1895, alors que la retenue n'était qu'au tiers pleine, la partie haute de la maçonnerie céda. Dans la vallée de l'Avière, jusqu'à Nomexy à son confluent avec la Moselle, il y eut 87 victimes directes de l'onde de vidange quasi instantanée de la retenue, et plus de cent indirectement au cours des semaines suivantes dans les autres villages de la vallée, pour des raisons sanitaires. Même si sa raison d'être reste l'alimentation du canal des Vosges (VNF réalise actuellement d'importants travaux d'entretien qui devraient se terminer fin 2023), le lac est devenu au fil du temps un lieu touristique important, porté par la proximité de l'agglomération d'Épinal.

Et paradoxalement, ce que recherchent les visiteurs à Bouzey, c'est le côté naturel lac ! Car même entièrement façonné par l'homme, la nature y a depuis longtemps repris ses droits. Avec sa grande superficie et un environnement

particulièrement boisé, le plan d'eau a dévoilé au fil du temps, son potentiel écologique ; on y trouve désormais une grande variété d'espèces végétales et animales.

Le niveau d'eau varie fortement au fil des saisons (au grès des besoins en eau du canal et des périodes de remplissage naturel). En une année, on peut remarquer des variations de 7m au niveau de la digue. Ce rythme saisonnier (niveau haut : mai ; niveau bas : septembre) correspond parfaitement à celui de reproduction de nombreux poissons qui profitent des herbiers pour venir frayer, ainsi qu'aux périodes de migration de nombreux oiseaux.

Conscient de ces enjeux, les collectivités successives qui programment depuis plusieurs décennies, l'aménagement de cette zone attractive, ont posé la valorisation de la nature et de la biodiversité au cœur de leurs réflexions. Les aménagements sont sobres, accessibles (c'est assez rare pour le souligné), sécurisés, perméables et d'une grande cohérence malgré les différents phasages opérationnels.

La voiture est tolérée mais reste « à l'écart » de la majorité des usages, qui se répartissent régulièrement sur l'ensemble de la périphérie, évitant ainsi de trop fortes concentrations d'activités.

Outre les activités nautiques, Bouzey se situe à proximité de la V50 (véloroute Luxembourg/Lyon). Il attire des cyclotouristes qui peuvent bénéficier des services de la maison du vélo ; une halte symbole de la mise en réseau de territoires (on retrouve en outre des maisons du vélo à Xertigny et Épinal) autour des mobilités douces.

Quelques chiffres :

Retenue : longueur : 520 m, largeur : 46 m

Réservoir : profondeur maximum : 20 m, volume : 7 100 000 m³, superficie moyenne : 125 ha ; superficie en mai : 140 ha



Des cheminements continus et sécurisés autour du lac



Des lieux de rencontres paysagers



un mobilier urbain simple et régulièrement disposé



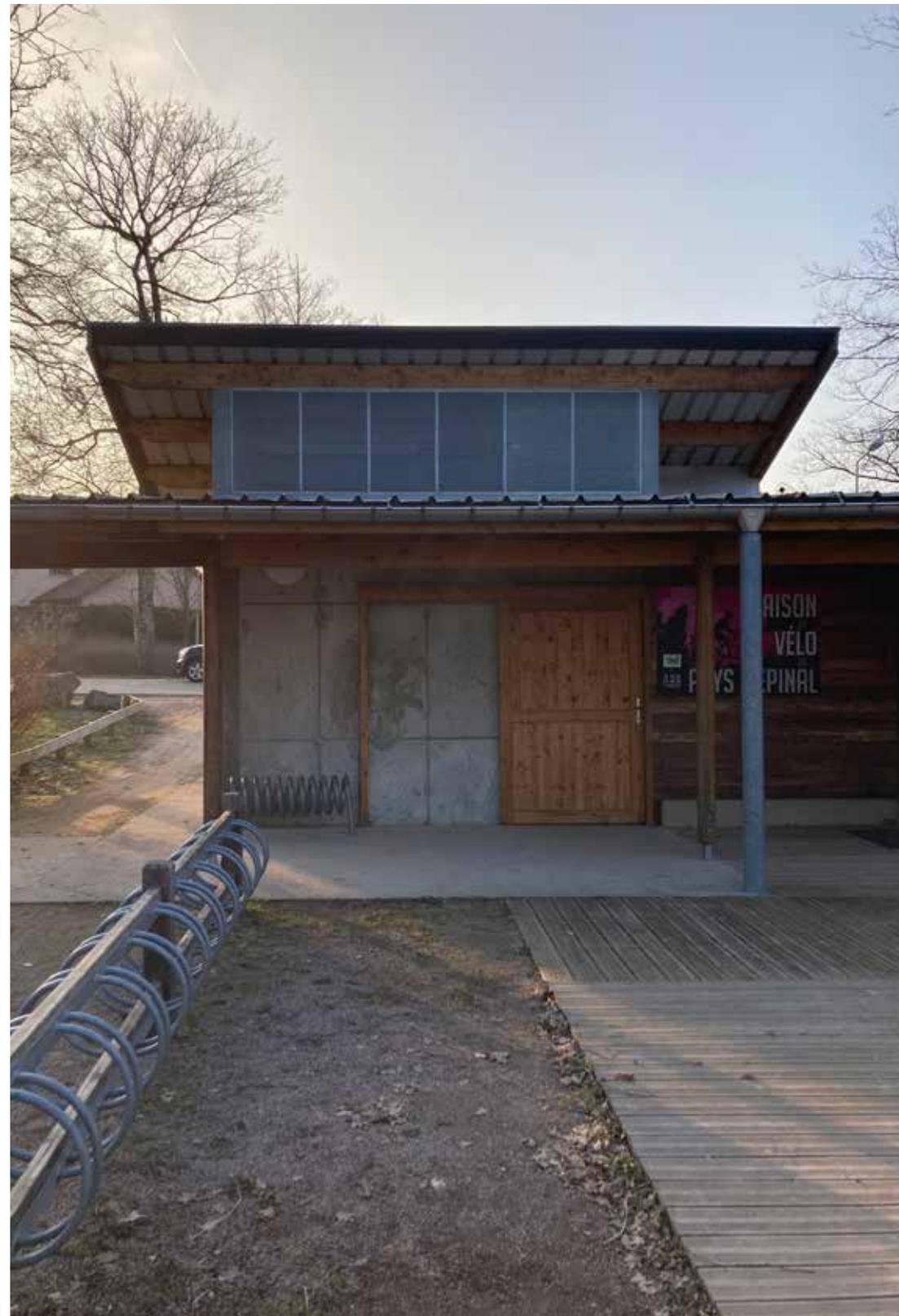
Noues paysagères : gestion des eaux et traitement paysager du site



Des services identifiés par une architecture résolument contemporaine



Le poste de secours de la rive ouest



La maison du vélo, un point d'arrêt d'un réseau territorial



Un des deux pontons Handipêche



Présence systématique de sanitaires, poubelles ... le long du parcours



Des aménagements qui préservent la couverture végétale existante



une baignade sous surveillance



Le grand ponton de la rive sud serpente entre les arbres



Le grand ponton de la rive ouest s'écarte largement de la rive



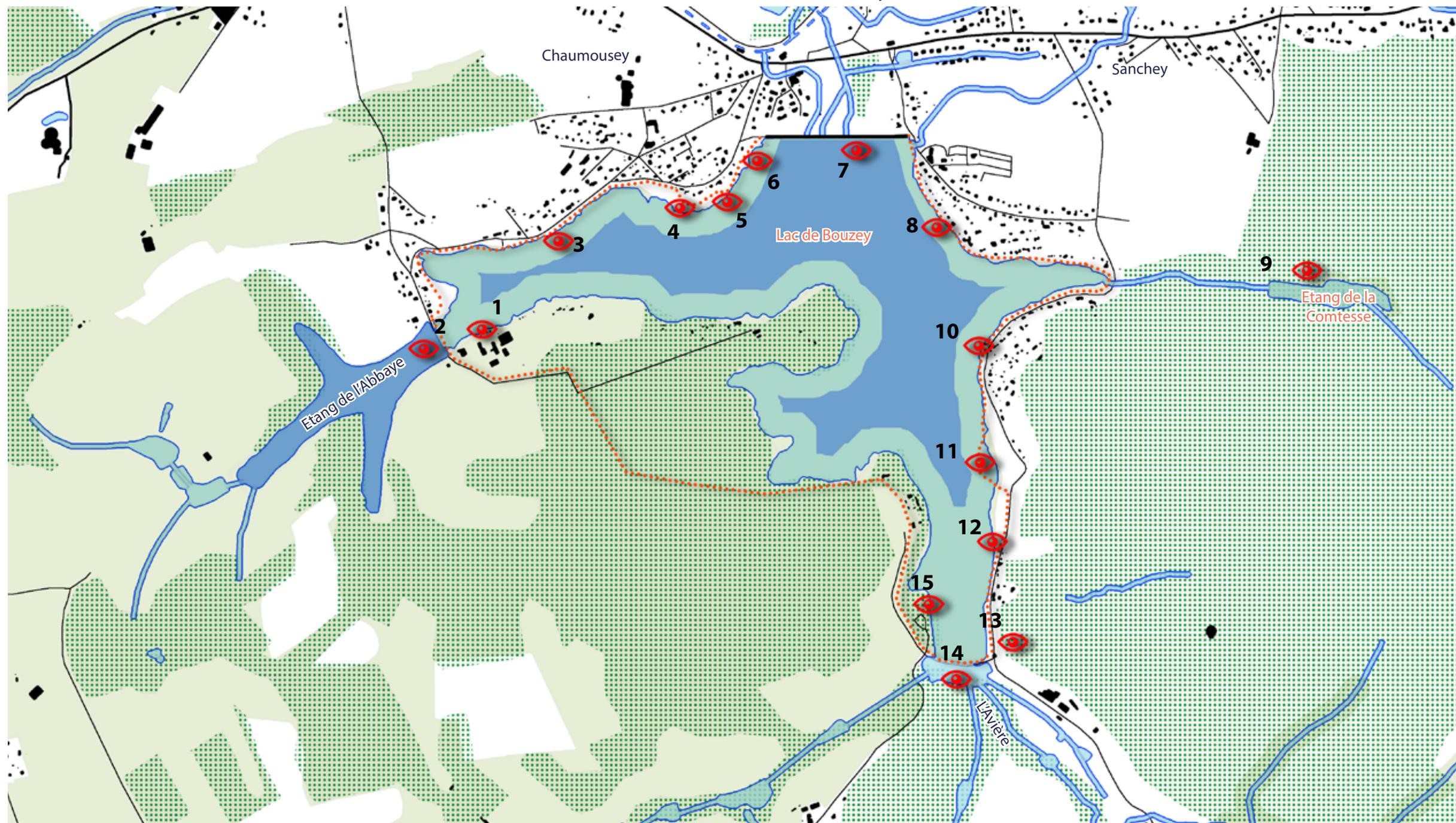
Un point de vue privilégié sur les frayères du lac



Des liaisons douces très qualitatives

- 1 - Ferme aquaponique
- 2 - digue de l'étang de l'Abbaye
- 3 - aménagements piéton et zones de rencontres
- 4 - base nautique et ponton Handi-pêche
- 5 - poste de secours
- 6 - maison du vélo, aire de jeux, zone de stationnement
- 7 - retenue

- 8 - aménagements piéton
- 9 - Etang de la comtesse
- 10 - poste de secours
- 11 - ponton
- 12 - aire de pique-nique
- 13 - zone de stationnement
- 14 - ponton
- 15 - aire de jeu





Olivier BARABAN

Maire de Chamousey

CAUE: Vous êtes élu depuis 1989. Ce site de Bouzey, vous l'avez vu évoluer...

OB: C'est avant tout politiquement que les choses se sont structurées. Cela a commencé dans les années 1990 lorsque cinq communes, dont les quatre sur lesquelles s'étend le lac, ont créé l'Association Bouzey Avière Canal. De premières actions ont pu être initiées : opérations de nettoyage, chantiers d'insertion...

Née quelques années plus tard, la Communauté de Communes Olima Val d'Avière a pu être plus ambitieuse en portant les aménagements du tour du lac. Elle a été remplacée depuis par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, qui poursuit le développement du site.

D'un point de vue strictement communal, Bouzey est un pôle à part, avec ses propres dynamiques : la valeur immobilière, l'activité économique et commerciale y sont différentes comparées aux centres-villages. C'est à l'échelle du territoire qu'un tel projet doit être réfléchi. Ici, il s'est agi de garantir l'intégration au bassin de vie, d'être en capacité de demander d'importantes aides financières jusqu'à l'Europe, de structurer le partenariat avec Voies Navigables de France qui possède la plupart des terrains concernés, ou encore de bénéficier d'un panel de compétences élargi.

CAUE : Les aménagements sont venus accompagner des usages qui existaient déjà...

OB: Dès l'apparition des congés payés, Bouzey s'est affirmé comme un lieu de loisirs, de détente pour les Spinaliens, pour les nombreux ouvriers textiles de la vallée de la Moselle... Cela s'est encore développé après la Seconde Guerre mondiale. Puis les gens ont eu les moyens de partir en vacances plus loin et les usages ont un peu évolué : il y a sans doute moins de baignade qu'autrefois. En revanche, de multiples infrastructures existent toujours : le centre de loisirs des Francas, les campings, le Cercle de voile...

Même si la pratique des loisirs date de plusieurs décennies, l'aménagement du tour du lac a généré

une réelle recrudescence de joggeurs, de cyclistes, de promeneurs, de tous âges et toute l'année. L'implantation d'une Maison du Vélo par le Pays d'Épinal et la Communauté d'Agglomération d'Épinal en est la suite logique, Bouzey étant par ailleurs avantageusement situé sur les itinéraires cyclables et de randonnée.

CAUE : Quel rôle tient la biodiversité à Bouzey ?

OB : D'abord, c'est une idée fédératrice chez les élus, depuis longtemps. Au cours des dernières décennies, plusieurs porteurs de gros projets se sont présentés, sans aboutir : un hôtel, une base de loisirs sur l'eau... Le fait d'avoir réussi à éviter les aménagements démesurés est le résultat d'une volonté politique.

Par ailleurs, la nature est l'intérêt principal du site pour les visiteurs. Pour la pratique des loisirs, on l'a dit précédemment, mais je pense surtout au contact avec la faune et la flore. Peut-être suis-je influencé par mon métier d'agriculteur, qui me rend très attentif au vivant, mais globalement, l'humain vit un peu hors sol, dissocié de la terre sur laquelle il vit. Même si je constate un regain d'intérêt, il y a encore du chemin pour faire revivre ce rapport à la nature qui nous entoure. C'est, à mon sens, le principal axe de progression du site, bien qu'un travail important ait déjà été réalisé avec les observatoires et le contenu pédagogique. Il faut faire mieux connaître et comprendre les enjeux : pourquoi y a-t-il moins d'oiseaux ? J'ai en tête le système des « maisons » autour du lac du Der...

L'homme agit sur son milieu, mais il peut le faire en lien avec lui. L'histoire de Bouzey en témoigne : la retenue d'eau a remplacé des prairies et des piscicultures, qui résultaient déjà d'un façonnement du paysage par les moines de l'abbaye. Et chaque fois, une vie biologique s'est installée ou réinstallée. Il faut que nous prenions soin de la nature, c'est le fondement même de la vie ! »

Source texte et photo : CAUE 88 et 54



Christelle SIBLOT

Directrice Tourisme et Espaces Naturels

CA Epinal

CAUE : L'aspect et le fonctionnement du site se sont fortement transformés depuis une vingtaine d'années. Quels ont été les idées fédératrices et les événements déclencheurs de cette structuration ?

CS : Le site de Bouzey concerne 4 communes : Chamousey, Sanchev, Renauvoid et Girancourt.

Il a pu être mis en valeur et aménagé grâce à la structuration intercommunale.

En 2000, avec la première Communauté de Communes Olima Val d'Avière et l'aménagement du poste de secours de Sanchev (seule la commune de Sanchev faisait alors partie de l'intercommunalité).

Puis de 2010 à 2012 avec des travaux d'ampleur menés par cette même intercommunalité (qui regroupait alors depuis 2005 les 4 communes de Bouzey). Ce projet a été le fruit d'une réflexion partagée par les 11 communes de l'interco. Ce projet d'envergure n'aurait pu être mené par les communes isolées. En 2007, lors d'une première étude de stratégie touristique, le conseil communautaire a approuvé la nécessité de réaliser un aménagement doux faisant tout le tour de Bouzey. S'en sont alors suivies une étude de faisabilité puis une étude de maîtrise d'œuvre, avant le lancement des travaux en 2010. L'objectif était de valoriser le site, avec des aménagements de qualité et respectueux des paysages du site. Une brochure touristique a également été créée.

CAUE : Quel(s) rôle(s) joue la Communauté d'Agglomération à Bouzey ?

CS : La CAE est gestionnaire du site pour ses aspects touristiques, via une convention de superposition de gestion avec VNF.

A ce titre, dès 2013, année de la fusion de la CC Olima avec la CAE, les projets d'aménagements qualitatifs ont été repris : deux aires de jeux en 2013, un second poste de secours en 2016, réfection du caillebotis à Sanchev en 2018, aménagement de 2 sanitaires automatiques et un sanitaire à lombricompost, une aire de service pour camping-car en 2019, réfection

des ouvrages bois en 2022-2023, installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques en 2022 et d'une station de VAE en libre-service en 2022.

La CAE est également organisateur de spectacle pyrotechnique depuis 10 ans. Et pilote tout le volet baignade surveillée (maîtres-nageurs, postes de secours). Enfin la CAE a repris la gestion et l'animation de la Maison du Vélo cette année. Et elle met en place un plan de gestion différenciée, ainsi qu'un outil SIG pour optimiser la gestion du site.

CAUE : Quelles sont les perspectives, que reste-t-il à accomplir ou à améliorer ?

CS : La mise à jour de toute la signalétique courant 2023, avec réimpression des panneaux, s'accompagnera de l'ajout de 3 nouvelles tables de lecture sur la nouvelle passerelle et de l'édition d'une brochure touristique actualisée.

Une étude sera lancée pour le devenir de la Base de loisirs Roland Naudin, notamment pour réfléchir à son développement pour de l'accueil de groupes sportifs ou classes vertes.

Source texte et photo : CAUE 88 et 54



LE SITE DE L'ETANG DE LA COMTESSE

La tourbière et l'étang de la Comtesse se situent sur les communes de Sanchev, Les Forges et sur le bois de Darnieulles. La partie en amont de l'étang abrite une tourbière d'une grande valeur écologique et paysagère.

Le site, contrairement à la plupart des lacs et tourbières des Vosges, n'est pas le résultat de l'action d'un glacier. Il doit son existence à une faille créée par les mouvements des couches profondes de la Terre. On peut encore clairement observer le tracé de cette ancienne faille grâce au ruisseau qui traverse le fond du vallon, la tourbière, et se transforme en étang, puis sort de la digue pour alimenter le réservoir de Bouzey. Initialement nommé étang de la forêt, il était destiné à la pêche et fût longtemps une propriété privée. Dans les années 1980, des fuites au niveau de la digue ont progressivement fait baisser le niveau de l'eau. Paradoxalement, cet événement a été bénéfique pour la biodiversité : une zone tourbeuse a été révélée. Consciente de la valeur patrimoniale et pédagogique du site, la commune de Sanchev en a fait l'acquisition en 1989 et en a confié la gestion au Conservatoire des Sites Lorrains qui a pris des mesures pour maintenir l'équilibre délicat entre terre et eau. En 2000, l'étang de la Comtesse se vide à nouveau mais cette fois, l'événement a été provoqué et contrôlé, permettant l'amélioration de la qualité de l'eau et favorisant la préservation d'une grande diversité d'espèces remarquables.

Dans le cadre de la politique des Espaces naturels Sensibles du Conseil Départemental des Vosges, la Communauté de Communes du pays d'Olima et du Val d'Avière (intégrée depuis à la Communauté d'agglomération d'Epinal) a créé un sentier de découverte autour de l'étang. Les aménagements prennent la forme d'un ponton sur pilotis en bois et permettent aux visiteurs de traverser la tourbière et l'étang sans perturber les flux d'eau et les écosystèmes qu'ils abritent. La biodiversité est ainsi préservée et devient le réel moteur de l'attractivité touristique.

Qu'est-ce qu'une tourbière ? Il s'agit d'un type d'écosystème qui se forme peu à peu à partir de végétaux morts dans un environnement humide. Ces végétaux, mal dégradés, forment ce que l'on appelle la tourbe : une substance brunâtre et riche en carbone. La tourbière se forme classiquement à partir d'un plan d'eau lentement colonisé par la végétation à partir des rives.

Elles présentent de nombreux avantages :

- Sur le plan biologique : Bien que ne couvrant que 0,1 % du territoire français, les tourbières abritent 9 % des plantes protégées en France ainsi qu'une grande variété d'espèces animales telles que des libellules, des grenouilles, des espèces reliques glaciaires et des plantes carnivores.
- Sur le plan fonctionnel : Les tourbières fournissent des services indispensables à la collectivité, tels que le filtrage des eaux, le stockage de carbone, le rechargement des nappes phréatiques, la régulation des crues et la disponibilité en ressources en eau.
- Sur le plan paysager et social : Les paysages uniques des tourbières facilitent la sensibilisation du public à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité.
- Sur le plan économique et agricole : Bien que considérées comme «pauvres» aujourd'hui, les tourbières ont été pendant des siècles une ressource vitale pour les populations rurales en raison de leur forte teneur en matières organiques. Elles ont été utilisées comme combustible, pour le fourrage, le pâturage et possèdent également des vertus médicinales.
- Sur le plan archéologique : Les tourbières sont de véritables archives vivantes, conservant des pollens qui renseignent sur l'évolution du climat et des paysages, ainsi que des organismes fossilisés qui fournissent des informations sur les civilisations passées.

source: Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine



La zone d'étang, à l'arrivée sur site



La tourbière



Promenade bois et point de vue



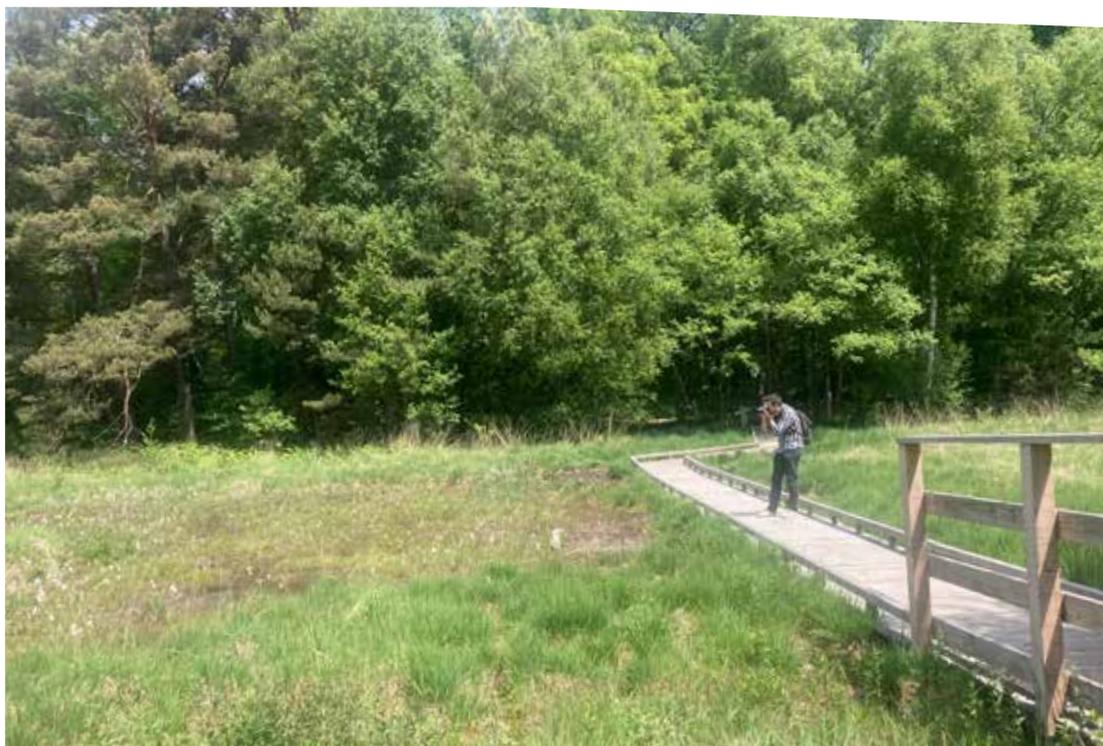
Promenade bois et point de vue



l'aulnaie marécageuse



Une promenade sous le chant des grenouilles!



Un lieu attractif pour les amateurs de nature et de calme



Des aménagements qui s'adaptent au végétal



Plan du site



Louis HERMON

Chargé d'études territorial

Consevoiratoire d'Espaces Naturels de Lorraine

CAUE : Que préservez-vous et comment ?

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine est une association qui œuvre à la préservation de sites concernés par divers types de mesures : les Espaces Naturels Sensibles sous la responsabilité des conseils départementaux, les zones Natura 2000 gérées par l'Europe et la Région...

Ses moyens d'action sont divers. Tout d'abord, il intervient sur la maîtrise foncière par acquisition, location, convention... Là où les enjeux sont les plus forts, dans les réserves par exemple, il peut déployer des réglementations allant jusqu'à la fermeture totale. De manière plus générale, au quotidien, nous agissons en gestion et restauration des espaces naturels. Il y a également l'accessibilité, autrement dit l'aménagement, qui permet d'inciter à pratiquer certains endroits et d'en éviter d'autres. A l'étang de la Comtesse, le platelage qui permet d'approcher la tourbière sans la fouler en est un bon exemple. Nous intervenons sur la signalétique. Enfin, l'animation est un travail permanent, notamment le lien avec les collectivités locales, les partenaires techniques, les propriétaires privés, les associations...

CAUE : Est-ce restrictif de préserver la biodiversité ?

Sur les sites les plus sensibles, attractivité et biodiversité peuvent être incompatibles. Dans la plupart des cas, il s'agit non pas d'opérer une mise sous cloche, mais de rendre compatibles les usages avec la protection. Du reste, cette dernière arrive souvent alors qu'une fréquentation existe déjà. Les sites eux-mêmes ont quasiment tous été modelés depuis longtemps par la main de l'homme et le restent, notamment par notre action ! Ces lieux sont aussi un très bon support de pédagogie. En cela, l'étang de la Comtesse est riche, ne serait-ce que pour la diversité de ses milieux : elle compte un étang, une forêt, une tourbière, de petites prairies humides...

Quant aux règles, on suggère davantage qu'on interdit. La signalétique est importante dans la manière de présenter les choses : peu nombreuse, située majoritairement à l'entrée, elle adopte un ton plutôt

explicatif. Globalement, les visiteurs sont coopératifs. C'est plutôt avec la pêche ou l'agriculture qu'on peut faire face à des conflits d'usage sur d'autres sites.

La proximité avec Bouzey est bénéfique. Des animations régulières ont lieu en lien avec les Francas et la Comtesse s'ouvre de plus en plus à des courses cyclistes ou d'orientation. Plus largement, beaucoup de visiteurs s'intéressent aux deux sites. Même ceux qui ne viennent que pour marcher apprécient le caractère paisible de cet étang. Tant mieux si une fois sur place, ils remarquent que ce calme permet d'écouter les grenouilles !

CAUE : Quels sont les autres enjeux majeurs ?

Avec la biodiversité et la fréquentation touristique que nous avons évoquées, la ressource en eau est le troisième enjeu majeur à l'étang de la Comtesse. La tourbière joue un précieux rôle d'éponge, elle régule l'eau présente dans le milieu. Mais la nappe phréatique qui alimente l'étang pourvoit aussi en partie le réseau d'eau potable de la commune voisine de Darnieulles. C'est un équilibre fragile car toute augmentation de consommation pourrait devenir un facteur aggravant du réchauffement climatique, dont on sent déjà concrètement l'impact. Par exemple, on surveille le déplacement d'espèces, l'arrivée de plantes étrangères...

Peut-être notre manière de gérer les milieux devrait-elle évoluer. Il est vrai qu'on maintient un état donné, par exemple en débroussaillant les lisières pour maintenir l'ouverture du milieu... Au-delà de ce que nous pouvons anticiper, nous maintenons des fonctions de stockage d'eau et de carbone, ainsi que de refuge pour une biodiversité qui comprend plusieurs espèces rares. Ce seront forcément des atouts pour lutter contre le réchauffement.

Area with horizontal dotted lines for taking notes.



LE PROJET DES WOODIES DE XERTIGNY

Le projet des Woodies se situe à la convergence de plusieurs volontés de développement économique. La première concerne le tourisme. Malgré un territoire attractif, Xertigny ne disposait pas d'hébergement suffisant. La seconde partait du constat que la filière bois, certes importante et reconnue dans les Vosges, perdait en savoir-faire autour du bois de feuillu dans la construction alors que les forêts locales en sont majoritairement constituées (notamment de hêtres).

Pour construire local, voir très local, il fallait donc mobiliser tous les acteurs de la filière bois autour de projets novateurs réinterrogeant la ressource. La base de loisirs des Woodies est le fruit de ces réflexions et a été labellisé en 2011, dans le cadre du pôle d'excellence rurale « Structuration de la filière bois-feuillus des Vosges », dédié à la construction de bois de hêtre.

Le projet s'est installé autour d'une petite pièce d'eau artificielle, dont la DDE de l'époque avait assuré la maîtrise d'œuvre dans les années 80. Au départ simple site de promenade légèrement en retrait du tissu urbain, il offrait toutes les caractéristiques pour un accueil touristique de qualité.

Le site comprend 7 gîtes ainsi qu'un bâtiment d'accueil. Une aire de camping-cars de 5 emplacements et une Maison à vocation touristique et de développement durable (animations autour de la forêt et locations de vélos et de canoë-kayak en période estivale), agrémentent le tout.

Les Woodies ont pour vocation d'être une vitrine technologique à la filière feuillue locale (chaque bâtiment comprend au minimum 50% de hêtre pour en démontrer les systèmes constructifs dif-

férents) à destination de publics spécialisés (architectes, entreprises, étudiants œuvrant dans le domaine...).

D'autres thèmes environnementaux ont également été abordés dans ce projet comme l'emploi systématiques de matériaux biosourcés et la gestion des eaux pluviales (du site et des bâtiments), faite sur la parcelle, grâce à des puits perdus et des noues paysagères qui structurent le site.

Depuis 2015, la ville de Xertigny en assure la location saisonnière à destination du grand public, le tout conventionné avec la Communauté d'agglomération, d'Epinal, propriétaire des gîtes.

Deux gîtes et une grande majorité des espaces autour du plan d'eau sont reconnus pleinement accessibles aux personnes à mobilité réduite et labellisés, depuis 2017, tourisme et handicap.



Le modèle châlot abrité sous sa grande toiture ventilée



L'implantation joue avec la topographie naturelle



Des noues paysagères gèrent l'ensemble des eaux pluviales du site et des bâtiments



Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite



Le bâtiment d'accueil dominant le site propose une architecture spécifique



La maison du vélo se glisse dans le talus du stade



Une première mondiale: un lamellé collé de hêtre cintré



Pour la maison du vélo là encore, de grands débords de toitures viennent protéger les façades



Quel rôle tient la biodiversité dans les choix d'aménagements ?

« [...] D'abord, c'est une idée fédératrice chez les élus, depuis longtemps. Au cours des dernières décennies, plusieurs porteurs de gros projets se sont présentés, sans aboutir : un hôtel, une base de loisirs sur l'eau... Le fait d'avoir réussi à éviter les aménagements démesurés est le résultat d'une volonté politique.

Par ailleurs, la nature est l'intérêt principal du site pour les visiteurs. Pour la pratique des loisirs, on l'a dit précédemment, mais je pense surtout au contact avec la faune et la flore. Peut-être suis-je influencé par mon métier d'agriculteur, qui me rend très attentif au vivant, mais globalement, l'humain vit un peu hors sol, dissocié de la terre sur laquelle il vit. Même si je constate un regain d'intérêt, il y a encore du chemin pour faire revivre ce rapport à la nature qui nous entoure. C'est, à mon sens, le principal axe de progression du site... [...] »

Olivier BARABAN, Maire de Chamousey, mai 2023